



MAME ADAMA
GUEYE & PARTNERS

Newsletter

Edition spéciale

LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DES
INVESTISSEURS SÉNÉGALAIS DANS LES ENTREPRISES
DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER.



The background is a solid blue color with a subtle pattern of white lines and dots. The lines are thin and connect several small white circular dots scattered across the frame, creating a network-like or constellation-like appearance. The dots are of varying sizes and are positioned at various points, some forming a more defined shape while others are isolated.

**EXPÉRIENCE ET SAVOIR FAIRE,
NOTRE VALEUR AJOUTÉE
À VOS ACTIVITÉS.**

SOMMAIRE

EDITORIAL	4
------------------	----------

Page 5

• LE FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DES INVESTISSEURS SÉNÉGALAIS DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER.	5
--	----------

Page 7

• FI-NATANGUE, UN FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR PÉTROLIER SÉNÉGALAIS	7
---	----------

Page 8

• UNE APPROCHE MARCHÉ DU CONTENU LOCAL	8
--	----------

Page 9

• LE FONDS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CONTENU LOCAL	9
--	----------

Page 10

• LES LEVIERS DU CNSCL	10
------------------------	-----------

Page 11

• LES DÉFIS ET ATTENTES DU SECTEUR PRIVÉ DANS LA STRATÉGIE DE CONTENU LOCAL	11
---	-----------

Page 12

• LA RÉFLEXION GÉNÉRALE D'UN ACTEUR DU SECTEUR BANCAIRE	12
---	-----------

Page 13

• UNE CONTRIBUTION SUR LE FINANCEMENT DES ACTEURS DU CONTENU LOCAL	13
--	-----------

EDITORIAL

Nous avons le plaisir de partager avec vous cette édition spéciale consacrée au Forum sur le financement de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier.

Nous consacrons ce numéro à la publication d'une synthèse des différentes présentations dont la qualité a été saluée par tous les intervenants.

C'est l'occasion pour nous de remercier nos partenaires, les auteurs des présentations, les modérateurs, les discutants, les intervenants et tous les participants qui nous ont honoré de leur présence.

L'exercice qui a mis en présence toutes les parties prenantes a montré l'intérêt de l'interaction entre ces derniers et permis de créer une dynamique à entretenir pour créer l'écosystème favorable à la concrétisation des opportunités offertes aux opérateurs économiques sénégalais par la législation sur le contenu local.

Les débats ont confirmé que le système bancaire traditionnel ne dispose pas d'offres adéquates de financement de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier.

La proposition innovante de financement par des véhicules collectifs d'investissement suggérée par FGI ouvre de belles perspectives. Cependant, ce moyen de financement requiert une culture d'épargne et de financement collectif qu'il reste à développer dans notre pays.

A bientôt pour un autre forum.

Auteur :



Me MAME ADAMA GUEYE

Associé Gérant

Ancien Bâtonnier de l'ordre
des Avocats du Sénégal



Le financement de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier.

Le contenu local est une mise en œuvre éloquente des principes posés par la Constitution Sénégalaise qui dispose en son article 25-1 que : « les ressources naturelles appartiennent au peuple. Elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie ».

Il s'agit de l'ensemble des initiatives prises en vue de promouvoir l'utilisation des biens et services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main d'œuvre, de la technologie et du capital, nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

Les investisseurs sénégalais ont comme défi de trouver les voies et moyens de concrétiser les nombreuses opportunités offertes par le dispositif sur le contenu local.

En effet, la loi n° 2019-04 du 01^{er} février 2019 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures offre la possibilité aux investisseurs privés nationaux disposant de ressources financières de participer aux entreprises du secteur et à terme de pouvoir bénéficier de retombées sous forme de dividendes.

- Le régime exclusif concerne les activités que le secteur privé national est en mesure de réaliser immédiatement. **Capital sénégalais minimum 51%**.
- Le régime mixte concerne les activités que le secteur privé national est en mesure de réaliser immédiatement en partenariat avec une entreprise étrangère. **Capital sénégalais minimum de 5% si un autre taux plus important n'est pas précisé dans le tableau de classification.**
- Le régime non exclusif concerne les activités que le secteur privé national n'est pas en mesure de réaliser immédiatement. **Liberté de concurrence entre entreprises étrangères et locales sous réserve d'une nouvelle classification à terme par le CNSCL.**

La création d'entités locales est donc un impératif sauf pour les activités du régime non-exclusif exercées durant moins de 12 mois. Tout investisseur, désirant intervenir comme sous-traitant, prestataire de services ou fournisseur, crée une entreprise de droit sénégalais immatriculée auprès du Registre du Commerce et du Crédit mobilier.

La double obligation d'inscription au registre du commerce et de dotation en capital impose donc la mise en place de sociétés de capitaux comme les SA, SAS, SARL ou Groupement d'intérêt économique avec capital social.

Les formes de sociétés commerciales en droit sénégalais sont celles prévues par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (AUSCGIE) qui est un texte communautaire qui a une primauté sur toutes dispositions nationales.

Eu égard aux dotations en capital importantes que requièrent les entreprises qui évoluent dans le secteur pétrolier et gazier, une problématique majeure est le financement de la participation des investisseurs sénégalais dans ces entreprises.

La place des investisseurs institutionnels doit être prépondérante dans le schéma de financement même si leur l'activité principale serait sans lien avec le secteur pétrolier et gazier. Il s'agit des fonds souverains mis en place par l'Etat du Sénégal comme le FONSI ou la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Les investisseurs comme l'IPRES, la Caisse de Sécurité Sociale qui par le biais d'investissements à très haute valeur ajoutée pourront faire directement bénéficier les travailleurs et les retraités des revenus des activités pétrolières. Le statut de ces organismes pourrait aussi renforcer la confiance des investisseurs étrangers relativement à leur partenariat local.

Ces organismes pourraient disposer de capacités financières et de ressources humaines suffisantes pour représenter l'investissement sénégalais dans le secteur pétrolier et gazier.

Le Sénégal est aussi partie à la convention portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers qui dispose d'une réglementation en matière d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Ces organismes peuvent aussi regrouper des investisseurs avertis comme les sociétés d'assurance, les mutuelles ou les caisses de retraite.

Le défi pour les autorités sénégalaises est de faire assouplir les règles de placement et d'allocation d'actifs de ces futurs OPCVM « **pétrole et gaz** » pour permettre une diffusion très large auprès des investisseurs sénégalais.

Le soutien du secteur bancaire est bien sûr attendu pour soutenir les prises de participation à travers l'octroi de financements aux investisseurs institutionnels. Cet appui devrait aussi s'adresser aux organismes OPCVM « **pétrole et gaz** » pour accroître leur capacité de prise de participation.



Auteur :

Nziengui Alioune MBOUP

Avocat Associé

FI-NATANGUE, un Fonds d'Investissement dans le secteur pétrolier sénégalais

Le mardi 28 juin 2022 s'est tenu le forum sur le financement de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier, à l'hôtel Terrou-bi de Dakar. Cette rencontre, initiée par le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners, a été marquée par la participation de FGI (Finance Gestion et Intermédiation).

A cette occasion il a été présenté FI NATANGUE, un Fonds d'investissement en projet pour permettre au peuple sénégalais de mieux profiter des opportunités d'affaires relatives au secteur pétrolier et gazier local.

Avant les détails relatifs à ce véhicule financier en projet, il était nécessaire de revenir sur le contexte de création du FI NATANGUE, marqué par les perspectives économiques résultant de la découverte d'importants gisements de pétrole et de gaz au Sénégal et de l'adoption de lois et décrets d'application sur le contenu local et ses corollaires.

En effet, les gisements pétroliers et gaziers découverts constituent une source potentielle de création de richesse pour le Sénégal grâce aux 1 030 millions de barils de ressources probables en pétrole et aux 1 120 milliards de m³ de ressources probables en gaz avec une recette annuelle espérée de plusieurs centaines de milliards de FCFA. Ces découvertes ont provoqué l'adoption de lois et décrets par les autorités sénégalaises afin que le capital et la main d'œuvre sénégalais soient privilégiés dans le cadre des activités éligibles au contenu local dans le secteur pétrolier et gazier sénégalais.

C'est dans ce cadre qu'il a été évoqué la problématique du financement des entreprises sénégalaises éligibles au contenu local du secteur pétrolier et gazier sénégalais dont une solution pourrait être le Fonds d'Investissement FI NATANGUE.

Ce dernier se présente comme un outil de financement et d'investissement pour les sénégalais intéressés par les multiples opportunités du contenu local dans le secteur pétrolier et gazier.

"FI NATANGUE" aura pour mission principale de financer les activités éligibles au contenu local dans le secteur pétrolier et gazier sénégalais. Ces financements pourront être des prises de participations et/ou des prêts suivant l'analyse du besoin exprimé par l'entreprise sélectionnée. A propos de Finance Gestion et Intermédiation (FGI)

FGI est un établissement financier assimilé basé à Dakar. Agréé par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, il est membre de la BRVM (Bourse Régionale des valeurs Mobilières) et du DC/BR (Dépositaire central/ Banque de règlement) de l'UEMOA. FGI intervient en matière d'offres de placement et de levée de fonds pour les entités privées et publiques de toute l'UEMOA. Il accompagne les personnes physiques et morales en matière d'épargne et de placements financiers visant des produits tels que les actions, les obligations, les fonds communs de placement (FCP).

Plusieurs fois co-chef de file pour des émissions obligataires souveraines avec un dynamisme remarquable, il fait partie des cinq SGI (société de gestion et d'intermédiation) de l'UEMOA retenue pour la phase de démarrage de l'interconnexion des bourses africaines.



Auteur :

Astou DIOP SENE

Fondateur et DG Finance Gestion
et Intermédiation

Une approche marché du Contenu Local

Le Gouvernement du Sénégal a adopté le 1^{er} février 2019, la loi n° 2019-04 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures. Celle-ci est entrée en application en février 2021 avec la publication des décrets y afférents.

Ces dispositions ont pour but de « promouvoir l'utilisation des biens et services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, de la technologie et du capital nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière » en vue d'une création et d'une rétention de valeur dans l'économie nationale.

Cette politique est conforme à l'approche classique du contenu local qui, dans sa mise en œuvre, nécessite une collaboration entre plusieurs parties prenantes à savoir : le Gouvernement, les bailleurs de fonds, le secteur privé, et la société civile. Partant de ce postulat, le Sénégal dispose des éléments nécessaires à l'atteinte des objectifs de sa politique de contenu local.

Néanmoins, cette approche pourrait produire des effets non souhaités, préjudiciables à l'économie nationale car une politique de contenu local qui favorise le bénéfice du secteur privé ainsi que celui des ressources humaines locales uniquement dans un secteur, rend le secteur en question plus attrayant au détriment des autres secteurs de l'économie.

Ceci déclenchera une ruée vers le pétrole qui produira inévitablement un délaissement des autres secteurs de l'économie, une concentration

des investissements et de la main-d'œuvre vers le secteur pétrolier, en d'autres termes, un déséquilibre socio-économique qui exposera davantage notre cher pays à la maladie hollandaise (dutch disease).

Pour éviter ces effets sous-jacents, nous suggérons la diversification. Il sera question d'adopter une approche « marché » du contenu local qui consiste à étendre le domaine d'application de la politique de contenu local à tous les secteurs de l'économie nationale (construction, énergie, agriculture, industries, services...)

Cette approche fera naturellement face à des défis liés au manque de temps, à la non-disponibilité de données sur les compétences réelles des entreprises locales, à l'absence de référentiels pour évaluer les entreprises locales, au besoin d'un engagement de la part de toutes les parties prenantes, et à la nécessité d'une transformation digitale dans la mise en œuvre de la politique de contenu local.

En guise de contribution, nous proposons un système facilitant le partage d'informations, le référencement, la mise à niveau, le financement, sur toute l'économie nationale.

A cet effet, la plateforme African Partner Pool (APP Sénégal) a été mise à niveau avec l'intégration de ces fonctionnalités.

La mise en ligne de la nouvelle version APP Sénégal est prévue pour la première quinzaine du mois d'août.



Auteur :

Ibrahima TALLA

Expert en Contenu Local APP
Manager – Invest in Africa

Le fonds d'appui au développement du Contenu Local

Lors du Forum Oil & Gaz organisé le 28 juin 2022 par le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners qui avait pour thème : « **Financement de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier** ».

Nous avons en notre qualité de Secrétaire technique du CNSCL, effectué une présentation du Fonds d'Appui au Développement du Contenu local. Cet organe, qui a été créé conformément à l'article 13 de la loi sur le contenu local, a pour but de permettre la mise en œuvre de la promotion du contenu local.

Nous avons souligné le contexte qui a prévalu à l'élaboration de la loi sur le contenu local. En effet, avec la découverte de quantités importantes de gaz et de pétrole en 2014 et 2015 dans le bassin sédimentaire sénégalais notamment les gisements de SANGOMAR (FAN et SNE-North), KAYAR OFFSHORE (YAKAAR-TERANGA) et sur la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie (Grand Tortue Ahmeyim (GTA)), le Sénégal est devenu une zone d'intérêt pour l'industrie pétrolière et gazière internationale.

Ainsi à travers la loi n°2019-04 du 1er février 2019 relative au Contenu local dans le secteur des hydrocarbures, le Chef de l'Etat a institué le Comité national de Suivi du Contenu local (CNSCL) dans le but de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, des technologies et des capitaux locaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

Le CNSCL, à travers son Secrétariat technique s'évertue à atteindre l'objectif de **50% de Contenu local à l'Horizon 2030** fixé par le Chef de l'Etat.

Il a été mis en exergue les objectifs, l'organisation et le fonctionnement de cet important levier du Secrétariat technique dont les missions principales sont :

- D'assurer la mise à niveau des entreprises locales afin de répondre aux normes internationales exigées en la matière
- De permettre aux entreprises locales de faire face à une forte concurrence dans les activités pétrolières et gazières en vue d'atteindre l'objectif de 50% de Contenu local en 2030
- De soutenir durablement le renforcement des capacités techniques et financières des entreprises locales

En outre, la mutualisation des ressources avec les autres institutions étatiques telles que DER/FJ, ADEPME, 3FPT, FONGIP, etc., pourra renforcer et étendre l'impact des actions du FADCL pour la capacitation technique, organisationnelle et financières des entreprises et des ressources humaines locales qui sont les cibles de l'accompagnement de ce fonds.



Auteur :

Mor NDIAYE MBAYE

Secrétaire technique du CNSCL

Les leviers du CNSCL

Nous félicitons le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners pour la qualité de l'organisation de cet atelier qui est une contribution à la promotion et au développement du Contenu local dans le secteur des hydrocarbures.

Nous avons axé nos interventions sur les leviers dont disposent le Secrétariat technique du CNSCL pour permettre une régulation efficiente du secteur des hydrocarbures et sur l'importance de la participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans chaîne de valeur pétrolière afin de relever les défis liés à la capacitation et à la faiblesse du tissu industriel local.

Ainsi, nous avons rappelé comme levier la plateforme d'intermédiation e-cnscl, les fonctions de contrôle a priori et a posteriori du ST-CNSCL et le FADCL

Concernant la plateforme d'intermédiation, nous avons indiqué qu'il est le lieu unique et obligatoire de publication de tous les appels d'offres et opportunités du secteur pétrolier et gazier.

Elle permet la mise en relation et le suivi de tous les acteurs et investisseurs enrôlés désirant intervenir comme donneurs d'ordres, sous-traitants, prestataires de services ou fournisseurs dans le secteur pétrolier et gazier. C'est ainsi que nous rappelons l'adoption de la ligne directrice portant sur l'organisation et le fonctionnement de la plateforme qui oblige les acteurs à s'inscrire et à payer leurs droit d'adhésion qui alimentent le Fonds d'Appui au Développement du Contenu local qui constitue le second levier du CNSCL pour booster les investissements dans le secteur dont les objectifs ont été rappelés par le Secrétaire Technique du CNSCL

Toutefois nous avons précisé que le FADCL n'est pas destiné à financer les entreprises locales

comme le croit bon nombre mais il peut servir de garantie aux entreprises locales telles que définies par l'article 4 du décret n°2020-2065 du 28 octobre 2020 fixants les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif.

D'où le second levier du ST-CNSCL qui porte sur cette classification des activités qui permet à l'autorité de régulation d'exercer son contrôle à priori et à posteriori sur les tous les marchés lancés par les donneurs d'ordre.

Revenant sur les définitions de chaque régime, nous avons précisé que plus de 99% des activités impliquent la participation d'une entreprise locale et c'est pourquoi nous invitons le secteur financier à soutenir les entreprises locales par le biais de financement afin non seulement de pouvoir gagner des marchés mais surtout d'être capacité et mis à niveau afin de répondre aux normes, standards et exigences très élevés du secteur de l'Oil & Gas.

Nous avons insisté sur la ligne directrice adoptée par le CNSCL portant les modalités d'associations des entreprises étrangères avec les entreprises locales dans le cadre des activités du régime mixte qui exige la participation des entreprises locales à hauteur de 5% au moins dans le capital de la joint-venture si un autre taux plus élevé n'est pas prévu dans le tableau de classification annexé dans le le décret n°2021-249 du 22 février 2021 modifiant le décret n°2020-2065 précité.

En effet, cette ligne directrice a prévu à coté de la Joint-venture qui nécessite la création d'une personnalité juridique nouvelle, la convention de groupement, différente de la sous-traitance, souple dans sa création mais qui doit assurer le transfert de technologie et la capacitation de l'entreprise locale.

Tous les leviers cités en sus du FADCL ont pour objectif exclusif de renforcer le secteur privé locale dans les activités relatives au secteur pétrolier et gazier.



Auteur :

Gora LO

Coordonnateur général/ ST-CNSCL

Les défis et attentes du secteur privé dans la stratégie de contenu local

Le contexte est marqué par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui en 2020, a fait l'objet d'une déclinaison intermédiaire mettant en exergue des secteurs prioritaires à développer dans la perspective de souveraineté économique et de résilience. Ainsi, il ressort du document que la crise du coronavirus impose la révision du modèle économique à partir d'une analyse des limites du système socioéconomique mondial et, en particulier, celui des pays en développement.

L'État du Sénégal sera amené à compter sur ses propres ressources, en vue de produire localement les biens de consommation dans l'optique d'une souveraineté alimentaire et sanitaire.

Le credo pour le Sénégal est un développement endogène orienté vers un appareil productif propice et plus compétitif avec la prise en compte de la préférence nationale et l'implication d'un secteur privé national fort.

LES ENJEUX

Les enjeux du contenu local portent sur les points ci-après :

- Hausse de la valeur ajoutée nationale et la création d'emplois
- Création de capacités domestiques privées
- Transferts de technologies & émulation de la recherche et développement
- Appropriation des standards, normes et codes
- Souveraineté économique
- Maintien des ressources à l'intérieur du pays
- Valorisation des opportunités des territoires
- Paix et de stabilité

LES CONTRAINTES

Au Sénégal, les contraintes dans la mise en œuvre de la politique de contenu local pourraient se résumer aux points ci-après :

- La persistance des lourdeurs administratives
- Velléités de renégociation des contrats
- L'insuffisante appropriation des normes et codes
- La faible disponibilité des facteurs de production
- L'inadéquation du capital humain
- La faible capacité des PME informelles à nouer des partenariats avec les multinationales
- La dispersion des structures d'appui aux investisseurs
- Faible ancrage de la métrologie

A la suite de la levée des contraintes susmentionnées, il conviendrait de définir un dispositif de portage, d'assurer une protection des industries naissantes et de cartographier les compétences ainsi que les secteurs d'activité devant nouer des conventions avec l'extérieur.

Il est également utile de consolider les acquis importants engrangés dans la promotion du secteur privé nationale, notamment en ce qui concerne les PPP et de définir un mécanisme de financement adapté pour les PME local afin de les soutenir dans le relèvement de leur capacité.

Enfin, les autorités sont invitées à mettre en place un système d'information et de suivi paritaire qui permettra de diffuser les indicateurs à partir de ratios pour une évaluation annuelle des résultats.



Auteur :

Abdoulaye LY

Directeur Exécutif du Club des Investisseurs Sénégalais (CIS)

La réflexion générale d'un acteur du secteur bancaire

Nous tenons avant tout à féliciter le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners qui a eu la brillante et utile idée d'organiser le 28 juin 2022 au Terrou Bi un forum sur le financement de la participation des investisseurs sénégalais dans le capital des entreprises du secteur pétrolier et gazier du pays.

La prouesse de ce forum a été de mettre face à face tous les acteurs multisectoriels impliqués dans le schéma de l'exploitation du pétrole et du gaz en aval, précisément dans le domaine du contenu local, l'amont étant géré, financé et exploité grâce à d'importants moyens notamment financiers que les compagnies majors savent se procurer, en dehors des circuits nationaux.

S'il a été clairement proclamé que les ressources pétrolières et gazières appartiennent au peuple et qu'elles doivent être exploitées à son profit, il reste évident que, si rien n'est fait, les entreprises et les investisseurs sénégalais pourraient ne pas profiter de cette « manne » qui sensée être la nôtre.

Pour y arriver, au-delà de la volonté, de l'engagement, de la compétence, il faut les ressources financières appropriées afin que les investisseurs nationaux constituent ou participent à la constitution du capital des entreprises du secteur pétrolier et gazier.

Le séminaire du 28 juin 2022, à travers les riches échanges, présentations et débats d'imminents acteurs et experts, chacun dans son domaine, a permis de recenser un vaste éventail de suggestions et recommandations notamment en matière de financement.

Pour notre part, nous retenons ce qui suit :

1. les banques locales et sous régionales (UEMOA) disposent des outils et des ressources leur permettant d'intervenir indi-

viduellement ou, de préférence, collectivement via le mécanisme de syndication ; pour cela, il est nécessaire que les critères d'objet des concours, de business plan, de compliance, de solvabilité, d'historique, de profitabilité, de gouvernance, etc. soient positivement élucidées permettant ainsi aux établissements de crédit d'être confortables tant en termes de bonne fin des concours à octroyer que de respect des dispositions réglementaires auxquelles elles sont soumises ;

2. le marché financier, incluant bien entendu les SGI, constitue une source de financement opportune malgré ses exigences en termes d'information, de performances et de transparence ;
3. le FONGIP et davantage encore le FONSI pourraient être des contributeurs importants ;
4. les investisseurs locaux se doivent de s'adapter et de se confirmer aux exigences sur les conditions d'octroi des crédits et des règles parfois contraignantes qui les sous-tendent ;
5. une loi d'orientation dédiée à la chaîne de valeur du contenu local serait la bienvenue ;
6. en tant qu'acteurs incontournables du financement du contenu local, les banques devraient, via leur structure faîtière, l'APBEFS, se retrouver au sein du Comité National de Suivi du Contenu Local aux côtés des acteurs du secteur privé et apporter ainsi leur contribution à l'élaboration d'un écosystème efficient dont elles sont indissociables.

En conclusion, nous voudrions remercier le cabinet le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners pour cette bonne initiative à la recherche de solutions idoines pour une implication forte et efficace des investisseurs sénégalais dans l'exploitation du contenu local par le biais de financements appropriés respectant toutes les règles et dispositions en la matière.

Vivement la deuxième édition.



Auteur :

Souleymane SOUMARE

Directeur Exécutif de l'APBEFS

Une contribution sur le financement des acteurs du Contenu Local

Le Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners nous a offert l'opportunité de mieux appréhender les enjeux fondamentaux que constituent les voies et moyens de financer les entreprises sénégalaises appelées à intervenir l'exploitation des ressources pétrolières et gazières.

Le cadre juridique et légal étant posé par les acteurs du secteur et les autorités étatiques, il s'agissait donc de définir les voies et moyens de financer les entreprises du "contenu local" pour leur permettre de contribuer de façon durable et responsable à la croissance économique pour tous.

L'implication des intervenants, la pertinence et la qualité de leurs exposés augurent d'un bel avenir. Il faut à présent " transformer l'essai" et apporter des solutions concrètes. Défi important quand on apprend que la plupart des entreprises du contenu local sont de petite taille et n'entrent pas forcément dans les schémas classiques de financement souvent proposés par les bailleurs de fonds.

Le Forum nous a permis de comprendre que des pistes existent pour financer ces entreprises et leur apporter les atouts indispensables pour franchir un cap qualitatif.

On peut citer, entre autres :

- La mise en place d'un fonds de garantie abondé par une partie des recettes Oil & Gas et/ou une dotation budgétaire annuelle, et/ou les fonds générés par la titrisation de créances hypothécaires ou diverses dettes (après un travail en amont pour en faire des actifs réels et de qualité). Ce fonds pourrait être géré par un Conseil d'Administration composé des acteurs du secteur privé et public. Un fonds à gérer avec les principes stricts d'une Excellence dans la Gouvernance ;
- L'affacturage inversé car la plupart de ces entreprises sont en interaction constante avec des multinationales ;
- La mise en place d'une plateforme regroupant les bailleurs de fonds et ces entreprises pour qu'ils s'accordent sur les critères qualitatifs et quantitatifs à respecter pour l'octroi de crédits.

Autant de possibilités soutenues par une transparence totale dans l'accès à l'information et la volonté de réussir ce pari audacieux.

Encore une fois, merci au Cabinet Mame Adama GUEYE & Partners. Vous nous avez permis de saisir les enjeux sociaux, financiers et économiques qui sont le socle d'une exploitation harmonieuse des ressources du pétrole et du gaz au Sénégal.



Auteur :

Gabriel Pierre LOPES

Consultant, ancien Directeur Général
de Banque



PLUS D'INFOS SUR NOTRE CABINET

SCP MAME ADAMA GUEYE & PARTNERS
Résidence Kër Diaba, Rue MZ 81 X Rue MZ 94,
Mermoz Pyrotechnie Dakar, Sénégal

Email : contact@magp.sn

Site web : www.magp.sn





MAME ADAMA
GUEYE & PARTNERS